

Le mot du maire

L'année 2022 se termine avec ses lots de satisfaction. Les membres de la Maison Pour Tous se sont mobilisés tout au long de l'année pour animer notre village. Le repas champêtre, la fête patronale avec son marché de producteurs, Halloween en version insolite, ont été d'agréables moments conviviaux. L'attribution d'une 3^{ème} fleur vient récompenser l'engagement et les efforts de chacune et chacun pour une qualité de vie.

C'est aussi la visite en septembre dernier, des descendants du 2nd Lieutenant Georges Edward ALLEN, venus de Californie (USA), dévoiler une plaque et se recueillir devant la stèle initiée à la mémoire de ce jeune soldat américain (cf bulletin municipal n°8, décembre 2020).

Ces initiatives ne font pas oublier les difficultés que vous pouvez rencontrer au quotidien. Elles sont autant d'occasions pour se rencontrer, échanger, se comprendre et ainsi mieux vivre ensemble. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux familles qui viennent de s'installer dans la commune. L'équipe municipale est à leur écoute et sera honorée de les accueillir à la prochaine cérémonie des vœux du maire.

Par ailleurs, les travaux avancent. La chaufferie collective bois pellets est opérationnelle. L'isolation du bâtiment « ancien presbytère » est terminée. La rénovation du logement entre dans la phase de finition.

Aussi, je vous remercie pour vos efforts afin d'économiser et de préserver l'eau potable qui ont permis de maintenir la continuité du service. C'est dans le même esprit que le conseil municipal a décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h30, notre contribution à l'effort national d'économie d'énergie et à la limitation de l'impact des augmentations de l'électricité sur le budget communal.



"Les travaux d'isolation par l'extérieur et de ravalement des pignons et de la façade arrière de l'ancien presbytère."

Je reste à votre écoute et je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Le maire, François PHILIPPE

Maison pour tous

Un dynamisme retrouvé à la Maison Pour Tous de Sainte-Pôle : Des activités pour petits et grands se sont succédées.

- **25 juin** : organisation d'un loto en direction des adultes mais également des enfants.
- **10 juillet** : le traditionnel repas champêtre a pu avoir lieu réunissant 53 adultes et 12 enfants, la bonne humeur était présente pour ces retrouvailles.
- **16 octobre** : la fête patronale s'est déroulée sous le soleil. Différentes animations ont été proposées telles que château gonflable pour les plus jeunes, combat de joute pour les plus grands avec barbe à papa à volonté... Les adultes n'ont pas été oubliés avec un spectacle animé par une artiste locale et la présence d'un marché de producteurs exposants leurs créations florales, gourmandes, en lien avec l'esthétique, la peinture, le recyclage...



- **31 octobre** : afin de fêter Halloween, différents monstres et sorciers de tous genres se sont réunis autour de différents jeux et ateliers (maquillage, jeux d'adresse et d'équilibre, escape game...) et d'une pause gourmande. Pour les ados et adultes un rendez-vous autour d'un film a été diffusé plus tardivement. N'hésitez pas à nous rejoindre pour poursuivre cet élan de partage et nous proposer vos idées

Honneur aux jeunes !

Fin août, l'équipe municipale a accueilli les diplômés 2022 afin de les féliciter et de les encourager pour la suite de leurs études. Un bon d'achat culturel à utiliser à la librairie Le Hérisson à Badonviller a été offert à Léopoldine BRICOT, Constantin BELCOUR et François BRICOT en clôture de leurs années collèges.

Cette conviviale réception a été l'occasion de remercier les quatre jeunes qui ont participé à l'opération chantiers argent de poche cet été. Théo ARCHAMBAULT, Théo DUPUIS, Julian MATHIEU et Hugo TAILLEFUMIER ont repeint les portes du bâtiment Lavoir et remis en état les portes du bâtiment de liaison avec l'aire de jeux sous la coordination de Pascal MANGIN et Rémy PUFALT.



« Les heureux parents de Lila SCHNABEL, née au printemps et son frère entourés de la famille DUPUIS et des jeunes mis à l'honneur. »

L'équipe municipale compte retrouver ces jeunes et leur énergie dans les activités à la Maison Pour Tous, pour l'embellissement de leur village ou à l'occasion de prochains chantiers argent de poche.

3 fleurs pour Sainte-Pôle

Samedi 5 novembre 2022, l'équipe municipale a pu partager avec les habitants de Sainte-Pôle la 3ème fleur attribuée à notre village par le conseil national villes et villages fleuris pour son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Seules 4 communes ont accédé au palmarès 2022 des 3 fleurs pour les 4 départements de l'ex-Région Lorraine (1 en Moselle, 1 dans les Vosges et 2 en Meurthe et Moselle) : une belle reconnaissance pour notre village.

Lors de sa visite le 8 juillet dernier, le jury régional, organisé par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est, a été sensible à la place du végétal dans les aménagements, la préservation de la biodiversité en particulier dans la gestion et l'entretien des espaces verts, le paillage des massifs, la sobriété du fleurissement, la gestion des arrosages à l'eau de pluie et surtout l'engagement de ses habitants pour un village agréable à vivre.



Les participants ont pu découvrir le diaporama présenté au jury avant de partager le verre de l'amitié.

Mensualisation des factures d'eau

Le syndicat des Eaux d'Ancerviller met en place la mensualisation des factures d'eau à partir de 2023. Les abonnés qui souhaitent bénéficier de ce nouveau mode de paiement sont invités à retirer le dossier en mairie ou en faire la demande auprès du syndicat par courriel :

sy-eaux-ancerviller@nerim.net

A vos agendas :

Dimanche 4 décembre 2022 : défilé de la Saint-Nicolas

Dimanche 18 décembre : spectacle de Noël

Dimanche 8 janvier 2023 : vœux du Maire

Dimanche 22 janvier 2023 : repas des aînés

Pour plus d'information, consultez le site internet <http://www.sainte-pole.mairie54.fr> et faites-nous remonter vos questions et vos idées d'amélioration de notre village.